



COMITE SYNDICAL DU 20 FEVRIER 2026 DELIBERATION DCS26_02_20_04

L'an deux mille vingt-six, le vingt février, à neuf heures trente, en application du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du Syndicat d'Eau de l'Anjou, au siège de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance à Saint-Georges-sur-Loire, sous la présidence de Monsieur Thierry Gallard, président du SEA.

Communauté de Communes	NOM-Prénom	Fonction	Présent	Excusé(e)	Absent
ANJOU BLEU COMMUNAUTE	M. GRIMAUD Gilles	Titulaire	x		
	M. ANNONIER Claude	Titulaire	x		
	M. AUBRY Fabien	Titulaire	x		
	M. MARY Yves	Titulaire	x		
	M. ROUJOU Loïc	Suppléant			x
	M. GUERIN Patrice	Suppléant			x
CC ANJOU LOIR ET SARTHE	M. GUILLEUX Jean-Philippe	Titulaire	x		
	M. RIGAUD David	Titulaire	x		
	M. CHERBONNIER Noël	Titulaire	x		
	Mme DESMARRES Martine	Titulaire			x
	M. CAMUS Emmanuel	Suppléant			x
	M. DE VILLOUTREYS Thierry	Suppléant	x		
CC LOIRE LAYON AUBANCE	M. GALLARD Thierry	Titulaire	x		
	M. SCHMITTER Marc	Titulaire		x	
	M. NOYER Robert	Titulaire	x		
	M. LAVENET Vincent	Titulaire	x		
	M. DAVY Gilles	Titulaire			x
	M. FONTENEAU Jean-Jacques	Titulaire	x		
	M. ARLUISON Jean-Christophe	Suppléant			x
	M. MOUSSEAU Damien	Suppléant			x
	M. LEHEE Stephen	Suppléant			x
CC VALLEES DU HAUT ANJOU	M. GLEMOT Etienne	Titulaire	x		
	M. BUREAU Arnaud	Titulaire	x		
	M. BRU Jean-Pierre	Titulaire	x		
	M. DRIANCOURT Marc-Antoine	Titulaire		x	
	M. BELLANGER Dominique	Suppléant			x
	M. NIREFOIS David	Suppléant			x

Assistaient également à la réunion :

M. Christophe TRIPET - DGS, Mme Valérie BERTIN - DAF, M. Renan BOURGEAIS - responsable suivi exploitation, Mme Aurélie LACROIX- directrice des services techniques, M Mathieu MICHEL- directeur opérationnel Régie et Mme Maryse BERNHARD - chargée de la vie institutionnelle.

Secrétaire de séance : Gilles GRIMAUD, délégué d'Anjou Bleu Communauté

Délégués titulaires en exercice : 18

Nombre de titulaires présents : 14

Nombre de suppléant présent et votant : 1

Nombre de pouvoir : 0

Nombre de votants : 15

Date de la convocation : 13 février 2026

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT DE LA FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE 2022-2026 DU SEA EN FEVRIER 2026

Annexe : Point d'étape et perspectives 2026 de la feuille de route

Vu la présentation au comité syndical du 22 juin 2022, de la feuille de route stratégique du SEA établie pour la période 2022-2026 ;

Vu la présentation au comité du 6 février 2025, de l'avancement de la feuille de route stratégique ;

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser un nouveau point d'étape de cette même feuille de route en février 2026 ;


Le Président expose au Comité l'état d'avancement et les perspectives 2026 de la feuille de route stratégique du Syndicat établie pour la période 2022-2026.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **Prend acte du rapport d'avancement de la feuille de route stratégique 2022-2026 du SEA en février 2026,**
- **Donne tous pouvoirs au Président ou son représentant pour l'application et l'exécution de la délibération.**

Vote : 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention
Unanimité

Transmise au contrôle de légalité via SLOW cf. tampon
Délibération mise en ligne sur le site internet du SEA

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le 
ID : 049-200077402-20260220-DCS26_02_20_04-DE